

2018

# RÈGLES DE SURVIE

Réunion d'information en santé et sécurité  
Espace clos



ENERGY  
SAFETY  
CANADA

DÉFINIR LES NORMES DE SÉCURITÉ DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER

## GRANDES LIGNES

- 10 règles de survie
- Description de la règle sur les espaces clos
- Directives supplémentaires
- Rôles et responsabilités
- Exemples d'infractions
- Règles de survie connexes
- Résumé



# LES 10 RÈGLES DE SURVIE D'ENERGY SAFETY CANADA



**ESPACE  
CLOS**



**TRAVAIL EN  
HAUTEUR**



**AUTORISATION  
DE TRAVAIL**



**ISOLATION  
DES SOURCES  
D'ÉNERGIE**



**LIGNE DE  
TIR**



**CONTOURNEM  
ENT DES  
CONTRÔLES  
DE SÉCURITÉ**



**CONDUITE**



**TRAVAIL À  
CHAUD**



**LEVAGE  
MÉCANIQUE  
SÉCURITAIRE**



**APTITUDE AU  
TRAVAIL**

## RÈGLE SUR LES ESPACES CLOS

---

- Obtenir une autorisation avant de pénétrer dans un espace clos
  - Je confirme que les sources d'énergie sont isolées
  - Je confirme que l'atmosphère a été testée et est contrôlée
  - Je vérifie et utilise mon appareil respiratoire lorsque requis
  - Je confirme la présence d'un accompagnateur prêt à intervenir
  - Je confirme qu'un plan de sauvetage est en place
  - J'obtiens l'autorisation d'entrer



## DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES

---

- En quoi consiste une **source d'énergie**?
  - Les sources d'énergie peuvent être pneumatiques, hydrauliques, mécaniques, gravitationnelles, chimiques, électriques, nucléaires, thermiques ou toute autre forme d'énergie pouvant causer des blessures
- Comment définit-on le terme « **entrée** »?
  - L'entrée dans un espace clos désigne l'entrée du corps complet du travailleur dans l'espace ou de la tête du travailleur traversant le plan de l'accès à l'espace clos

## EN TANT QUE SUPERVISEUR :

---

- Je m'assure que les espaces clos sont identifiés et que les travailleurs sont compétents
- Je m'assure qu'une évaluation des risques est effectuée
- Je m'assure que les sources d'énergie sont isolées
- Je m'assure qu'un plan de sauvetage adéquat est en place

## EN TANT QU'ACCOMPAGNATEUR

---

- J'ai suivi la formation requise et je possède les connaissances nécessaires pour effectuer le travail de façon sécuritaire
- Je contrôle l'accès à l'espace clos
- J'effectue des tests et un contrôle de l'atmosphère au moyen de l'équipement approprié, incluant au minimum les gaz combustibles, l'oxygène, le H<sub>2</sub>S et le monoxyde de carbone, et pouvant inclure, sans s'y limiter, le benzène et d'autres hydrocarbures, le dioxyde de soufre, etc., selon l'évaluation des dangers
- Je comprends comment lancer les mesures de sauvetage et notifier le personnel de sauvetage, ou entreprendre une évacuation lorsque nécessaire

## EN TANT QUE TRAVAILLEUR

---

- J'ai suivi la formation requise et je possède les connaissances nécessaires pour effectuer le travail de façon sécuritaire
- Je confirme que l'appareil respiratoire est approprié en fonction du permis de travail, de l'évaluation des dangers ou de la méthode de travail
- Je confirme qu'un accompagnateur est présent et prêt à intervenir et que je suis autorisé à entrer



## EXEMPLES D'INFRACTIONS

---

- Le superviseur ne confirme pas que les sources d'énergie sont isolées avant l'entrée d'un travailleur
- Aucun test ni aucun contrôle de l'atmosphère n'est effectué ou confirmé avant l'entrée conformément au permis de travail, à l'évaluation des dangers ou à la méthode de travail
- L'appareil respiratoire n'est pas inspecté avant d'être porté
- Un travailleur entre dans un espace clos sans porter l'appareil respiratoire requis
- Un travailleur entre dans un espace clos sans avoir d'abord obtenu l'autorisation de l'accompagnateur
- Un travailleur entre dans l'espace clos sans qu'un accompagnateur soit présent
- Aucun plan de sauvetage n'est en place

# RÈGLES DE SURVIE CONNEXES



**AUTORISATION  
DE TRAVAIL**



**ISOLATION  
DES SOURCES  
D'ÉNERGIE**



**LIGNE DE  
TIR**



**CONTOURNEM  
ENT DES  
CONTRÔLES  
DE SÉCURITÉ**



**TRAVAIL À  
CHAUD**



**APTITUDE AU  
TRAVAIL**

## RÉSUMÉ

---

- Connaissez votre rôle et vos responsabilités concernant la règle sur les espaces clos
- Informez immédiatement votre supérieur si vous ne savez pas comment respecter cette règle dans votre environnement de travail
- Si vous voyez une infraction possible à la règle sur les espaces clos, intervenez – cela pourrait être la dernière chance d'éviter un décès
- Une application uniforme des règles de survie se traduit par des vies sauvées
- Ces règles sont essentielles pour réaliser la vision commune de l'industrie : zéro blessure, zéro incident

**DES QUESTIONS?**